

le 14/11/2025

Vy
H

Modification du PLU. 2025-2026.

Notice Explicative pour nécessité de prévoir une Zone Réservée
Sur la parcelle AP. 80.

depuis toujours la sortie des véhicules arrivant du chemin de la Croix de Bess
et du chemin de Canteloup. débouchant sur l'Avenue des Pyrénées
étant devenu à risque d'accidents. l'augmentation du trafic
routier sur ces 3 Voies, la Mairie de Berric envisage de
fermer la sortie des véhicules au niveau du poste RTE Moreau et
de renvoyer ceux-ci sur le chemin de Canteloup. (distance $\approx$ 300m).
pour rejoindre l'Avenue des Pyrénées, la seule solution technique
est de prévoir une Zone réservée de 10m de large sur une longueur
de 160. La présence d'une ligne souterraine RTE de 225 000 Vts
empêche d'envisager cette nouvelle voie sur la parcelle AP 81 (Hairie).

